

Bulletin d'histoire politique

«Le travail triomphe de tout ». L'empreinte de l'économie politique au XIX^e siècle dans le Bas-Canada et le Haut-Canada

Guillaume Durou



Volume 25, Number 3, Spring 2017

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1039751ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1039751ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Association québécoise d'histoire politique
VLB éditeur

ISSN

1201-0421 (print)

1929-7653 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Durou, G. (2017). «Le travail triomphe de tout ». L'empreinte de l'économie politique au XIX^e siècle dans le Bas-Canada et le Haut-Canada. *Bulletin d'histoire politique*, 25(3), 179–201. <https://doi.org/10.7202/1039751ar>

Tous droits réservés © Association québécoise d'histoire politique et VLB Éditeur, 2017

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

<https://www.erudit.org/en/>

«Le travail triomphe de tout».
L’empreinte de l’économie politique au XIX^e siècle
dans le Bas-Canada et le Haut-Canada*

GUILLAUME DUROU¹
Doctorant en sociologie
Université du Québec à Montréal

En effet, à quoi nous servirait de posséder des hommes profondément versés dans toutes les questions de l’économie politique, si toutes les classes du peuple n’étaient animées d’un vif amour du travail [...]

Étienne Parent, *Du travail chez l’homme*,
conférence prononcée à l’Institut canadien
de Montréal, le 23 septembre 1847.

S’appuyant sur une littérature anglaise et française foisonnante, l’économie politique constitue une composante fondamentale de la pensée politique dans le Canada colonial. En fait, les thèses d’Adam Smith (1723-1790), de Jeremy Bentham (1748-1832), de Thomas R. Malthus (1766-1834), de Jean-Baptiste Say (1767-1832) et de David Ricardo (1772-1823), pour ne nommer que les plus connues, ont fait florès et ont inspiré une certaine vision de la société. Étienne Parent est sans doute un de ceux qui ont le plus contribué à populariser ces thèses. En 1846, il harangue l’Institut Canadien de Montréal et affirme que «l’étude de l’économie politique

* Cet article scientifique a été évalué par deux experts anonymes externes, que le Comité de rédaction tient à remercier.

[est] devenue pour nous plus indispensable que jamais²». À la même époque, *L'Avenir*, journal radical et adversaire féroce de la propriété seigneuriale est lui aussi imprégné de libéralisme et d'économie politique. L'hebdomadaire contribue à la diffusion de théories alors en vogue dans le Vieux Continent³, retranscrit les conférences de l'Institut canadien, diffuse des théories du crédit et de la propriété⁴. Au cœur de cet engouement intellectuel, une chose domine: le travail. *L'Avenir* ne s'en cache pas; il arbore sous son frontispice des mots qui semblent désigner un vers des Géorgiques, «le travail triomphe de tout⁵». Or, ce désir de voir se réaliser de nouvelles théories sociales n'est pas unique à *L'Avenir*. Convaincue elle aussi de la véracité de l'économie politique, la *Revue canadienne*, réclame que soient appliquées à la société ses «saines doctrines» et qu'elles «commencent à sortir de la théorie pure pour entrer dans le domaine de la pratique⁶». À ce titre, il semble qu'on ne se soit pas trompé.

En cherchant davantage à comprendre l'attention portée aux théories des XVIII^e et XIX^e siècles, il appert que l'économie politique, à travers la réappropriation de ses idées et l'application de certains de ses principes, constitue d'une part, un élément essentiel à la formation des classes dominantes de la société canadienne et une doctrine qui a changé les politiques sociales d'autre part. Afin de mesurer l'influence de ce courant de pensée, nous souhaitons d'abord présenter ses postulats ainsi que sa convergence d'idées avec l'utilitarisme. Nous nous pencherons simultanément sur le problème de la paupérisation et de l'établissement des maisons d'industrie qui vont servir de repoussoir pour confirmer la validité de cette nouvelle science de l'homme. En mettant en lumière les pensées smithienne, benthamienne et malthusienne qui traversent certains débats, nous espérons montrer non seulement la forte empreinte de l'économie politique dans le Bas-Canada et le Haut-Canada, mais aussi les justifications entourant la mise en œuvre de ses principes.

L'économie politique ou comprendre la « machine sociale »

Commençons par présenter quelques éléments qui caractérisent l'économie politique, elle qui apparaît comme un nouveau savoir et qui provoque une fracture au sein des théories sociales par son moralisme généralisé et son engagement vers la science⁷. On attribue d'ordinaire à Antoine de Montchrétien la paternité de la notion «économie politique» dans un ouvrage du XVII^e siècle qui dessine déjà les préoccupations que l'on retrouvera deux siècles plus tard. Le fait qu'un trop grand nombre d'hommes ne travaillent pas, écrivait-il, nuit à la société, et ces derniers, comme les femmes et les enfants, doivent être mis au travail afin de fabriquer de «bonnes marchandises pour ce pays⁸». Toutefois, cette croyance reste encore embryonnaire. C'est véritablement l'empirisme britannique mis au

service de la productivité et son insatiable fixation pour les chiffres qui donnera du souffle à l'économie politique dite classique⁹ – par opposition à l'économie politique actuelle. James Steuart (1713-1780) publie en 1767, *An Inquiry into the Principles of Political Oeconomy*, une première étude systématique de la richesse et du travail. En France, où l'analyse économique est dominée par les physiocrates, l'économie politique suscite un certain engouement chez les penseurs français. Jean-Baptiste Say (1767-1832) par exemple, résumait l'économie politique à ce qu'elle « ne considère l'agriculture, le commerce et les arts, que sous les rapports qu'ils ont avec l'accroissement ou la diminution des richesses¹⁰ ». Sa science constitue « le point de contact » qui lie entre elles toutes les connaissances. Sans compréhension des sources humaines de la richesse, aucun art ne serait possible, aucun commerce ne serait viable. L'économie politique apparaît donc essentielle pour comprendre le fonctionnement de ce que Say nomme, la « machine sociale ». Fortement imprégnée de l'esprit des Lumières et de ses précurseurs, l'économie politique va véritablement devenir une doctrine influente en s'inspirant du libéralisme de John Locke (1632-1704) pour qui la propriété repose sur le travail et l'appropriation des produits de ce travail¹¹ et surtout, d'Adam Smith, dont l'idée maîtresse est de tirer profit du travail de tous les hommes et particulièrement, du « patrimoine du pauvre » c'est-à-dire « sa force et l'adresse de ses mains¹² ». D'abord une science de la productivité, l'économie politique s'empare de l'agriculture, remet en question les origines de la pauvreté, scrute la dynamique des populations pour finalement se présenter comme une science de la société et même du corps¹³. Elle fait du travail la valeur suprême et le fondement même du lien social. Comme l'a montré Maxine Berg, l'économie politique classique propose, à partir de la fin du XVIII^e siècle, une nouvelle vision du monde, et l'idéologie qui en découle va s'autonomiser progressivement. Son système de pensée dispose de plusieurs voix à travers des clubs, des journaux, facilitant ainsi l'énonciation des thèses et des idées de manière de plus en plus autonome et dogmatique¹⁴.

C'est dans ce contexte d'enthousiasme scientifique que va émerger l'utilitarisme, une doctrine influente occupée par les mêmes enjeux que l'économie politique. Il renvoie d'abord à une philosophie morale et politique basée sur la maximisation (relative) du bien-être. Jeremy Bentham reste la figure de proue et ses positions sont intéressantes à plus d'un titre. D'abord, il fonde une théorie des plaisirs et de l'utilité selon laquelle le bien-être de la majorité doit être l'horizon à atteindre. Le principe du bonheur va donc déterminer les finalités pratiques. C'est pour cette raison que Bentham s'intéresse de proche à l'économie politique. Il publie notamment un manuel sur le sujet en 1800 et reste convaincu du plaisir et du bonheur que procure le travail : « Lorsqu'un ouvrier se retrouve dans la classe des consommateurs, il s'exalte [...] et son bonheur augmente ». Par

conséquent, il est nécessaire que le nombre de paresseux ne s'accroisse pas et qu'on empêche cette progression « soit par le célibat ou leur conversion en ouvriers¹⁵ ». Pour Bentham, l'économie politique revêt aussi un intérêt politique. Dans le domaine de la codification par exemple, il croit qu'elle a pour but « de fournir en tout temps, les informations sur l'état de la population » et de trouver les causes des insuffisances et d'apporter « les remèdes appropriés¹⁶ ». Ici, l'économie politique se retrouve en quelque sorte à servir les intérêts moraux de l'utilitarisme. Pour cette raison, il est difficile de dissocier complètement ces deux visions du monde lorsque vient le temps d'examiner l'influence des théories sur la société du XIX^e siècle.

La diffusion des théories sociales au Canada

À la suite des Révolutions américaine et française, les modes de transmission des savoirs, les efforts de traduction et les expériences pratiques semblent avoir déterminé l'institutionnalisation de l'économie politique dans le Nouveau Monde¹⁷. En Amérique britannique, la relation avec l'Empire était d'autant plus forte que le transfert culturel se trouvait facilité par une élite britannique sur place. Toutefois, comme le rappelle Serge Courville au sujet de l'économie politique anglaise, sa transmission parmi les élites francophones du Bas-Canada demeurait plus subtile¹⁸. Bien que l'économie politique soit d'abord associée à une science de la richesse, elle va adopter une posture morale vis-à-vis de l'activité des hommes¹⁹. Pour Peter J. Smith, l'économie politique et plus particulièrement les Lumières écossaises jettent les fondements idéologiques de la Confédération canadienne. Elle s'inscrit dans les débats qui traversent le XIX^e siècle autour du capitalisme, de la terre, de la richesse et de la propriété²⁰. Les idées des penseurs écossais vont en effet devenir centrales dans la culture dominante et dans la constitution de l'Empire britannique²¹. Certains penseurs vont craindre cette emprise intellectuelle et la critiquer. C'est le cas de Marx, qui dans ses manuscrits de 1844, avait justement condamné « l'énergie cosmopolite » et « universelle » que déploie l'économie politique pour devenir la « seule politique, la seule universalité ».

Historiens et sociologues ont abordé l'économie politique et l'utilitarisme dans l'histoire intellectuelle et sociale du Québec à partir de perspectives diverses. Les travaux remarquables de l'historien Jean-Marie Fecteau²² ont montré comment les réformes carcérales au Bas-Canada s'inscrivaient dans le cadre conceptuel des utilitaristes britanniques et américains. Fecteau s'est intéressé avant tout à la régulation de la marginalité sans toutefois préciser la conformité récurrente avec les principes mêmes de l'économie politique. À notre avis, enfermer dans des maisons d'industrie et forcer au travail ne constitue pas *seulement* des « techniques

disciplinaires» destinées à «réformer et punir²³», mais impose un mode de production grâce auquel est extirpée une force de travail. L'obligation au travail, comme nous verrons plus loin, coïncidait avec les ambitions de l'économie politique et de l'utilitarisme. De son côté, l'historien Éric Bédard a présenté Say comme l'unique penseur «auquel se réfèrent explicitement les quelques leaders canadiens-français» alors que Bentham et Locke par exemple, parce qu'ils ne sont que rarement cités dans les discours et leurs œuvres presque absentes des bibliothèques personnelles, n'auraient pas exercé l'influence que certains historiens leur attribuent²⁴. Il paraît difficile de croire qu'un seul auteur puisse avoir une telle ascendance tandis qu'en matière d'économie politique, de libéralisme et d'utilitarisme, les auteurs anglais (progressivement traduits) occuperont de plus en plus de place dans les bibliothèques du parlement et de l'Institut canadien de Montréal. Par exemple, en 1810, les ouvrages «nécessaires pour l'usage» de la chambre législative se composent des écrits de Bentham, de Locke et de Steuart et dès 1819, la même bibliothèque comprend les livres de Say et de Ricardo sur l'économie politique, et de Bentham, sur la codification²⁵. Puis, la bibliothèque parlementaire du Canada-Uni située à Montréal qui brûlera en 1849, possède selon l'inventaire incomplet de 1848, 195 ouvrages qui occupent la division intitulée «Économie politique, Commerce et Statistique²⁶». Bien sûr, la connaissance en économie politique n'est pas bornée à la sphère parlementaire. Par exemple, à l'Institut Canadien de Montréal, centre névralgique du libéralisme, les textes d'économie politique occupent un espace important de sa bibliothèque²⁷. Déjà en 1852, on y retrouve les œuvres complètes de Malthus, Ricardo et de Bentham ainsi que des ouvrages de Smith et de Say. C'est donc dire que les penseurs de l'économie politique et de l'utilitarisme constituent une part essentielle dans la formation des élites et de leur critère de vérité.

S'il existe à l'époque plusieurs exposés sur l'économie politique, il faut rappeler que les auteurs défendaient tous une thèse commune basée sur la valeur morale du travail et avec elle, des préoccupations sur la croissance de la population. Faire travailler le plus de gens possible était alors une idée à laquelle ni la classe politique et ni l'Église s'opposaient. En ce sens, Bruce Curtis a bien montré l'influence (sans pourtant la détailler) de l'économie politique notamment à travers le système d'éducation et le quadrillage du territoire, ayant pour ambition de civiliser et de sécuriser la nation par l'entremise des opérations du libre marché²⁸. En réfléchissant sur les moyens de création de la richesse, sur l'éducation et sur la population en général, l'économie politique a élaboré une vision du monde compatible avec les nouvelles composantes de la culture capitaliste²⁹. Les Révolutions américaine et française ont fait émerger un premier vocabulaire sur la sécurité sociale et la citoyenneté. Puis, l'enthousiasme grandissant pour l'économie politique est venu progressivement changer les termes

du débat pour les recomposer dans le lexique économique et libéral³⁰. Cette posture intellectuelle a naturellement amené les « économistes politiques » à se saisir de la question la pauvreté et développer une véritable pédagogie articulée autour du travail.

Constamment présentées avec des accents de réforme, les décisions influencées par l'économie politique – qu'il s'agisse de maisons d'industrie ou d'agriculture de type capitaliste – serviront d'abord à consolider la classe dominante où une « catégorie sociale préposée à l'ordre en sanctionne une autre qui est vouée au désordre³¹ ». Les apôtres de l'économie politique vont précisément s'intéresser au sort des classes sociales, particulièrement les plus pauvres. Dans les cercles des élites canadiennes-françaises, l'économie politique suscite en vérité de plus en plus d'intérêt. Quotidiennement, la Société des Amis de Montréal publie des billets sous la rubrique *Économie politique* afin de populariser les textes de Ricardo, Bentham, Sismondi, Malthus, Smith et Say³². En présentant aux lecteurs le *Traité d'économie politique* de Say, Amédée Papineau veut en partager la science si bénéfique à la société :

Il y a sans doute dans l'état social des maux qui tiennent à la nature des choses, et dont il est impossible de s'affranchir entièrement [...] pour qu'une nation jouisse des avantages d'un bon système économique [...] le bien public exige que les particuliers connaissent les principes de l'économie politique³³.

L'économie politique doit, selon Papineau, traverser toutes les classes, même la « classe mitoyenne ». Pour qu'une nation puisse aisément prospérer, il est donc nécessaire de « discerner les symptômes de prospérité ou de déclin du corps social ». La paupérisation illustre le mieux cette image du déclin accéléré selon certains par la croissance démographique effrénée et la lente production de nourriture. À une époque où ressource et population suscitent l'inquiétude, Malthus écrit « il ne peut guère y avoir une question plus importante pour l'économie politique que celle des effets entre les différentes proportions de travail productif et les services aux personnes dans la société³⁴ ». Par conséquent, le pauvre incarne une profonde contradiction, l'aporie d'un système de pensée qui célèbre la richesse et la modernité, mais qui a pourtant du mal à s'expliquer l'appauvrissement humain.

Le pauvre au travail ou une utopie réalisée

Dès la fin du XVIII^e siècle, la gestion de la pauvreté au Bas-Canada reste relativement simple. Le pouvoir juridique se charge de punir toutes les manifestations publiques de la pauvreté. Dans la sphère privée, les associations charitables s'occupent quant à elle d'accommoder les enfants

errants, les malades et les pauvres. Les institutions inadéquates et les réseaux d'assistance inefficaces incarnent alors les composantes résiduelles d'un « ancien système », reflet d'un État colonial précaire, incertain dans ses ambitions politiques et sa gestion du social³⁵. Cette situation amène les élites à affronter une situation complexe qui exige des réponses politiques. Bien que les recensements de 1831 et 1844 témoignent pour la première fois d'un intérêt sur la question en tentant de dénombrer les pauvres (*Paupers*) et les mendiants (*on Alms*), les causes du paupérisme ne sont jamais véritablement examinées. Au début du siècle, donc, les lois touchant à la pauvreté reposent encore sur un système de punitions, comme le travail forcé. Ce n'est que progressivement que le travail va revêtir une signification morale et utilitaire comme en témoigne un projet de loi interdisant aux enfants de moins de 16 ans de demander l'aumône sur les chemins, les rues ou les places publiques. Ceux qui seront pris sur le fait devront faire face à une peine et seront contraints dès la majorité venue, d'apprendre un métier pour gagner leur vie et ainsi « devenir des membres utiles à la société³⁶ ». Le sens du travail forcé va de moins en moins devenir un moyen de punir, mais un moyen d'enrichir.

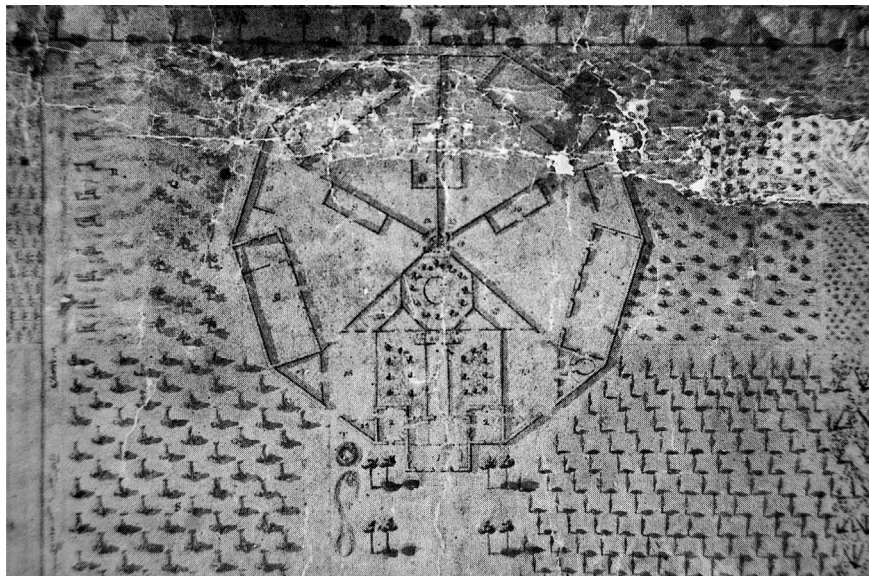
Malgré les efforts privés déployés pour porter secours aux pauvres, les tergiversations politiques ne font pas l'affaire de tous. Le gaspillage de fonds publics et privés révèle pour certains les signes de l'abus de la charité. Un citoyen de Québec s'indigne contre les soupes populaires établies depuis déjà deux hivers et qui ont nécessité « la somme énorme d'environ quinze cens [sic] livres courant pour le soutien des Pauvres » sans apporter aucun résultat. Ces soupes n'ont que pour effet de « démoraliser les pauvres » parmi lesquels « personne ne [veut] travailler³⁷ ». Ce type d'accusation n'est pas anodin. Il reflète un discours de classe, « unanimiste³⁸ » et hostile aux institutions traditionnelles. De là prendra forme dans la colonie tout un argument sur la neutralité égalitaire du libre marché et la responsabilisation des individus. C'est non sans l'influence des débats britanniques que les solutions pour combattre la pauvreté au Bas-Canada vont désormais occuper les élites politiques. En Angleterre, Malthus et Bentham avaient déjà étrillé le soutien public du pauvre prévu par la loi de Speenhamland (1795-1834) qui lui accordait un salaire minimal. Dans son ouvrage *Pauper Management Improved* publié en 1797 et présenté comme l'application pratique des principes issus de ses lettres intitulées « *Panopticon* », Bentham prévoyait en guise de solution, la construction en Grande-Bretagne de 250 maisons d'industrie centralisées et soumises aux principes rationnels de l'administration³⁹. Une idée qui n'est pas tombée dans l'oubli puisque le début du XIX^e siècle voit prendre forme différents modèles de gestion des groupes sociaux. En fait, ces modèles s'inscrivent dans un contexte où les opinions sur la pauvreté coïncident avec les projets utopiques du travail communautaire de Charles Fourier (1772-1837),

de Robert Owen (1771-1858) et de l'utilitarisme benthamien⁴⁰. Ce genre d'utopie mérite qu'on lui porte une attention.

En 1807, le député Joseph-François Perreault présente un projet de loi pour établir à Québec une « maison de correction et d'industrie⁴¹ » dont le plan est imaginé par l'architecte François Baillairgé. Au même moment, les pages du *Courrier de Québec* détaillent un projet de maison d'industrie et de pauvre à partir d'idées qui rappellent le modèle de surveillance panoptique de Bentham, le phalanstère de Fourier et la réforme carcérale de John Howard (1726-1790). Chez ce dernier, le principe central était d'humaniser l'incarcération en occupant les détenus, en les rassemblant entre autres dans une salle de travail (*work-room*) pour confectionner de petites marchandises. Signé par « deux amis », le projet ressemble en tout point au canevas de Perreault et Baillairgé (Figure 1) et il est d'ailleurs difficile d'y voir une pure coïncidence. On y retrouve un plan rayonnant où est centralisée la surveillance et d'où se dispersent les baraques de confinements, où les occupants travaillent selon le principe de division des tâches et peuvent pratiquer une agriculture autarcique. La description est précise. Au centre d'un vaste terrain se trouve une structure hexagonale à l'intérieur de laquelle une maison de pierres pour « les offices des administrateurs » est bâtie. De chaque côté des bureaux, se trouve un « apprentis en bois sur un solage en pierres, celui à droite pour le logement des surveillants des maisons de correction et celui à gauche pour le logement des inspecteurs des maisons de pauvres⁴² ». On y prévoit des maisons de correction séparées pour les femmes et les hommes ainsi que des maisons de pauvres également séparées. Les résidents auraient accès aux potagers, aux fours et aux poulaillers. Femmes, hommes et enfants travailleraient et recevraient une « rémunération pécuniaire équivalente à leur ouvrage ». Selon les deux amis, il faut au plus vite abandonner l'ancien système et adopter un nouveau reposant sur des « maisons de travail où les pauvres trouvent de l'emploi, et des maisons de correction où les oisifs et les vagabonds [sic] sont forcés de travailler⁴³ ».

Dans ses lettres « panoptiques », Bentham proposait lui aussi qu'un potager soit mis à disposition pour les occupants. Perreault et Baillairgé ne disent pas s'ils se sont inspirés des travaux de Bentham ou de Fourier, mais les préoccupations et les principes mis en œuvre restent très similaires. La maison d'industrie est de surcroît un lieu d'extraction du travail, un créateur d'utilité. Bref, la résolution du paupérisme rappellent les deux amis « peut s'opérer, suivant nous, par le simple *travail*⁴⁴ ». Le projet présenté en 1807 va mourir au feuilleton, mais n'empêchera pas Perreault de devenir par la suite un défenseur convaincu des maisons d'industrie. Par exemple, lors de la fermeture de celle de Montréal en 1822, il reste persuadé de « l'utilité d'un semblable établissement et les avantages qu'il pourroit procurer à la Ville de Montréal ». En portant secours à la classe

Figure 1. Plan de la maison d'industrie (dessin de Baillairgé)



Source: Dessin de F. Baillairgé reposant aux Archives du Séminaire de Québec, «Plan d'une maison de travail, de plaisir et de correction [...] imaginé par Joseph Fras Perreault [...]», dans David Karel, Luc Noppen et Claude Thibeault, *François Baillairgé et son œuvre (1759-1830)*, Groupe de recherche en art du Québec de l'Université Laval / Musée du Québec, 1975, p. 42.

indigente, cette institution diminue selon lui le nombre de mendiants. Parmi ceux qui ont résidé dans la maison d'industrie, certains se sont « remis au travail pour gagner leur vie » alors que d'autres sont prêts à « continuer à y passer leur vie⁴⁵ ». L'épisode de Perreault et de Baillairgé est intéressant pour deux raisons. D'abord, il trahit à la fois la peur et le sentiment d'urgence qui traverse la classe politique face à la misère. Ensuite, il préfigure un discours dominant sur le travail et l'économie.

Le problème de l'assistance publique et les maisons d'industrie

Le projet de Perrault et Baillairgé suffit pour nous convaincre des préoccupations quant à la persistance de la pauvreté au début du XIX^e siècle. Les solutions envisagées témoignent elles aussi d'un ensemble de connaissances et de principes qui circulent au même moment en Amérique. Durant l'hiver 1807, un comité formé entre autres de Gabriel-Elzéar Taschereau et de James McGill avait présenté des solutions pour résoudre la mendicité. Leur position témoignait sans équivoque de l'influence du

système de travail en Europe, prenant en exemple des villes de Flandre, d'Allemagne et de Suisse où les pauvres étaient contraints «à filer de la laine et le canton, à tailler des bouchons de bouteille, à préparer le chanvre pour la corderie, et d'autres travaux faciles à apprendre⁴⁶». Comme le rappelle Alvin Finkel, l'adoption de la nouvelle loi pour les pauvres en Grande-Bretagne eut un effet instantané sur les politiques sociales en Amérique du Nord britannique⁴⁷. À plus forte raison, les thèses malthusiennes font partie de ces idées popularisées et prises avec sérieux par les élites. Le débat sur l'assistance publique qui traverse l'Angleterre trouve non seulement une résonance au Canada, mais la colonie elle-même rencontre des difficultés similaires. Avant toute chose, il importe de présenter contre quoi s'en est pris Malthus. Ensuite, nous nous pencherons sur un rapport abondant la situation de l'assistance publique au Bas-Canada et dont la nature révèle une influence des thèses d'économie politique.

Dans la première mouture de son *Principe de population*, Malthus suggère que l'homme sans travail, incapable de nourrir sa famille, n'a guère de droit en société et qu'il est donc «de trop sur la terre». La paupérisation grandissante des populations urbaines et rurales représente ainsi la forme la plus claire de décadence sociale contraire à l'ordre naturel. Sa prophétie catastrophiste voulant que la population augmente en raison géométrique par rapport à la production de nourriture laisse supposer très bientôt un surplus de population inactive et donc inutile à la société. Les positions de Malthus sur la pauvreté – lui-même était d'ailleurs pasteur – ont en fait établi les bases du conservatisme social, compatible avec le libéralisme économique. Le politologue David McNally souligne que si à partir d'Adam Smith, le marché représente un soi-disant espace de justice et d'égalité, il devient pour Malthus une institution qui «discipline les pauvres, cassant leur paresse et leur dépendance aux plus riches tout en éliminant les politiques d'assistance⁴⁸». Contre les premières législations sur les pauvres en Angleterre, Malthus affirme qu'elles découragent les indigents à travailler n'améliorant pas leurs conditions comme elles le prétendent, puisque «ces lois créent les pauvres qu'elles entretiennent⁴⁹».

Cette situation nous amène à considérer plus en détail les maisons d'industrie, car pour les utilitaristes et comme pour les économistes politiques, ce système apporte des solutions répondant aux besoins d'une économie capitaliste naissante. En Angleterre, les maisons d'industrie sont apparues au début du XVIII^e siècle avec l'idée d'absorber tous les pauvres, les vagabonds, les mendiants et les fous afin de les faire travailler jusqu'à ce qu'ils soient socialement admissibles⁵⁰. Toutefois ce qui distingue les maisons d'industrie avant la période influente de l'utilitarisme et de l'économie politique, c'est qu'elles étaient d'abord destinées à punir. Or une des améliorations apportées par les frères Bentham à ce type d'établisse-

ment portait spécifiquement sur l'emploi des résidents à faible coût et la création d'un profit. Dans ce type d'administration, précise Bentham, «Economy, I have said, should be the leading object⁵¹». Le travail carcéral n'est donc plus qu'une punition, mais devient l'engrenage d'un système économique. Il ne s'agit pas de le faire travailler pour l'occuper, mais pour le faire fabriquer des marchandises disponibles pour un marché. Cette idée d'employer le pauvre pour des besoins industriels était encore bien présente en Angleterre durant la seconde moitié du XIX^e siècle, comme en témoigne l'essai de deux administrateurs de maisons de pauvres en Écosse⁵². Ce type d'institution constitue donc le point de passage entre, d'un côté, les principes de l'économie politique et de l'utilitarisme et de l'autre, la gestion du social et la demande économique. Le *Poor Law Amendment Act* de 1834 qui visait à réformer l'assistance des pauvres du Royaume-Uni se voulait en ce sens une loi «explicitement malthusienne⁵³» s'inspirant des idées de l'économie politique. Un de ces principes renvoyait au travail productif, c'est-à-dire utile. Cette nouvelle loi contenait la création davantage de maisons d'industrie afin de régler pour de bon les contradictions inhérentes de la société⁵⁴. Par exemple, Alfred Power et William J. Gilbert, assistants pour la *Poor Law Commission* estimaient que ces établissements de travail permettraient de convertir la réserve de main-d'œuvre inutilisée et abondante en travail indépendant. En s'appuyant sur les applications locales, ils demeuraient convaincus que ces maisons parviendraient à «dissiper immédiatement presque toute apparence fausse et irréaliste de travail excédentaire⁵⁵». L'économie politique était donc parvenue à gagner la certitude des classes dominantes.

La relation entre productivité et pauvreté va également préoccuper la classe dirigeante du Bas-Canada. Dans la foulée, un comité désigné par le Conseil législatif est chargé en 1823 de soumettre des observations sur les conditions d'existence des pauvres (lunatiques, infirmes, enfants errants). Par exemple à Québec, depuis 1818, l'Hôtel-Dieu et dès 1823 l'Hôpital des Émigrés constituent le système d'assistance principal pour les pauvres de la ville. L'usage des deniers publics renvoie l'État à ce qui est perçu à cette époque comme une profonde contradiction : subvenir à des gens qui ne rapportent rien à la société. Le comité, d'ailleurs, s'exprime clairement sur cette situation : «bien des hommes d'une sagesse et d'une humanité supérieures ont désapprouvé le système des hôpitaux d'enfants trouvés, comme détrimementaux à l'État». Le ton alarmant du comité s'inscrit dans une crainte plus large qui recoupe la croissance de la population et de la disponibilité des ressources. «[L]e mal, peut-on lire, s'augmente et s'accroît d'année en année, dans une progression arithmétique jusqu'à ce qu'enfin il finisse par absorber la totalité des revenus⁵⁶». Ce rapport entre population et capital se situe en fait au cœur même de la réflexion de l'économie politique, et particulièrement chez Malthus.

Aux yeux du comité, recevoir les enfants pauvres sans limites engendrerait des dépenses illimitées. Le fait de vouloir préserver «la vie des créatures humaines» en les acceptant dans les hôpitaux produit en réalité l'effet contraire. Le nombre croissant d'hébergements contribue à alimenter une mortalité infantile préoccupante au lieu d'éliminer la misère. Pour appuyer son propos, le comité mentionne la thèse de Malthus. Selon lui, précise-t-il, la charité est un «principe trompeur sur lequel ces établissements sont constitués»: ce principe est en vérité «faussetment philanthropique⁵⁷». En doutant ainsi de la sincérité de l'assistance publique, le comité précise sa position en se référant longuement à Malthus. Lors d'une visite en Russie, ce dernier avait vu à Moscou et à Saint-Petersbourg des hôpitaux et une «*Maison des enfans trouvés*» et relata le désastre que pouvaient provoquer les associations de charité⁵⁸. Aux dires du comité donc, l'expérience européenne montre que ces hôpitaux ne seraient devenus rien d'autre que «des morgues». Devant cette situation préoccupante, le comité exhorte la législature «à trouver quelque plan pour arrêter l'augmentation progressive de la dépense publique et de la démoralisation actuellement en activité». La table est alors mise pour développer des solutions d'un tout autre ordre. Comme le souligne Michel Foucault, le problème de «l'accumulation des hommes» ne peut se résoudre sans «la croissance d'un appareil de production capable à la fois de les entretenir et de les utiliser⁵⁹». De son côté, Fecteau suggère que le recul du philanthropisme et de la charité à partir de la première moitié du XIX^e siècle consacre le caractère inévitable de la pauvreté et laisse place à une interprétation malthusienne de sa nature. En d'autres mots, le manque d'adaptation des classes populaires à la modernité capitaliste explique beaucoup mieux le paupérisme que les effets délétères du libéralisme économique⁶⁰. Si la doctrine de Malthus représente un courant dominant à l'intérieur de l'économie politique, elle n'a pourtant jamais fait l'unanimité. Toutefois, les questions que ce penseur a soulevées ont laissé une impression durable dans les théories sociales.

Genèse et continuité des maisons d'industrie au Canada

Contribuant à expliquer la naissance des maisons d'industrie au Bas-Canada dans le contexte de réformes libérales, les travaux pionniers de Fecteau insistent d'abord sur la nature politique et légale de cette institution. Dès le début du siècle, la recherche d'une légitimité publique constitue un des objectifs premiers. Or, comme nous le verrons plus loin, la maison d'industrie cherche non pas qu'à arracher le pauvre de la société et à l'isoler, mais surtout à l'intégrer au système capitaliste tel que le soutiennent les principes smithien et benthamien de l'économie politique. Bien que Fecteau souligne l'échec de ces institutions à la veille des Rébellions, ces

maisons vont revivre, particulièrement à Toronto et Montréal sous la coupe des élites protestantes en particulier, et reprendre le modèle de production des manufactures. En ce sens, elles constituent un rouage de la modernité capitaliste. En dépit des succès et des échecs, la légitimité et le mode d'administration des maisons d'industrie vont survivre à l'Union et à la Confédération. Comme nous le verrons plus loin, elles sortent aussi des villes et s'implantent dans les régions rurales du Haut et du Bas-Canada. La discipline qu'elle impose coïncide avec celle de la manufacture et du régime de temps qui domine les ouvriers.

À partir de l'économie politique, les maisons d'industrie se donnent pour but d'éliminer tout surplus de main-d'œuvre gaspillée. Dans les villes les plus importantes de la colonie comme Toronto, Québec et Montréal, on érige des bâtiments calqués sur le modèle britannique. Les pensionnaires sont des personnes âgées, mais surtout des veuves et des indigents. Les enfants de ses maisons sont en général séparés de leur famille, éduqués à un travail puis envoyés sur les fermes ou engagés comme servants⁶¹. Malgré la vaine tentative de Perreault et Baillargé d'établir une maison d'industrie, les premiers efforts politiques favorables à ce d'établissements vont apparaître quelques années plus tard. En 1811, James Srothers et Robert Gilmore, exécuteurs testamentaires de John Conrad Marsteller, décédé trois ans plus tôt, souhaitent matérialiser sa dernière volonté de voir s'établir à Montréal une véritable maison d'industrie. En tenant compte du « grand nombre de Pauvres dans la Ville de Montréal, un tel établissement devient journellement un objet de la première importance [...] »⁶². Le modèle recommandé, s'il est différent de celui de Perrault et Baillargé, témoigne encore une fois de l'influence de l'expérience européenne et de la mise en œuvre de principes de l'économie politique.

Le modèle en question avait été développé par l'Américain Benjamin Thompson (1753-1814), renommé comte von Rumford. Ingénieur de l'armée britannique et loyaliste, il s'installe à Halifax en Nouvelle-Écosse après la Guerre d'indépendance américaine et devient en 1783 aide de camp de l'Électeur de Bavière, Karl Theodor. Là, il mènera le gros de ses innovations scientifiques⁶³. Amené à élaborer les plans d'une maison d'industrie produisant des biens pour les militaires, von Rumford s'appuie sur la science de l'économie politique pour élaborer un établissement unique en son genre. Il écrit, « l'emploi utile des pauvres, en les rendant industriels, est, et a toujours été, un grand *desideratum* de l'économie politique [...] »⁶⁴. Ayant d'abord interdit l'aumône sur son territoire, von Rumford perfectionne dans ses moindres détails l'administration de sa maison d'industrie, allant des tâches manuelles à l'achat de nourriture bon marché la plus nutritive pour les pauvres. Ces derniers y confectionnent les habits de l'armée bavaroise et en échange de leur travail, reçoivent de la nourriture⁶⁵. Grâce à la science sur laquelle repose sa maison d'industrie et

l'emploi de plus de quatorze mille pauvres, la pauvreté à Munich aurait été éradiquée⁶⁶.

Progressivement, la question d'un établissement pour faire travailler les pauvres va devenir au Bas-Canada un enjeu politique et économique. En 1815, une loi vise à établir une maison à Montréal, or cette fois, la demande émane de notables canadiens-français. La pétition lancée par Lambert Dumont joint les voix de Jean-Thomas Taschereau, d'Anthony Vanselson et de Denis-Benjamin Viger⁶⁷. À la Chambre d'assemblée, 15 députés contre 5 votent en sa faveur. Puis, afin de répondre à la demande persistante des élites et des citoyens, un comité se forme durant l'hiver 1816 pour « considérer la nécessité [...] de bâtir des maisons de correction et des maisons d'industrie⁶⁸ ». Si ce dossier occupe les travaux législatifs pendant plusieurs sessions, ce n'est seulement qu'après plusieurs amendements qu'une loi sur les maisons d'industrie prendra forme, le 25 mars 1818. Tandis que le débat sur la charité et le désengagement de l'État est encore bien présent, c'est non sans paradoxe que les maisons d'industrie demandent régulièrement de l'aide publique. Durant l'hiver 1823, la maison d'industrie de Montréal sollicite une aide financière du gouvernement. Inactive depuis mai 1822, elle a arrêté ses opérations faute de fonds. La maison qui avait coûté 1200 livres à construire a depuis « donné asile à vingt-cinq pauvres et procurer le nécessaire de la vie à soixante et dix familles en besoin, lesquelles ont vécu sur les lieux⁶⁹ ». Les maisons vont difficilement maintenir leurs activités et pour cette raison, les débats sur leur administration ne vont connaître aucun répit. Le type de gestion se montre plusieurs fois inefficace devant une population croissante. Plusieurs critiques internes sur les salaires et les conditions font même des éclats. Par exemple, une pétition signée par les gardiens de la maison d'industrie, du maire, des échevins et de citoyens de Montréal demande que soient transférés les droits et privilèges de propriété de la maison à la ville en espérant y trouver une meilleure organisation et plus de fonds. Les moyens privés ne suffisent pas à faire fonctionner l'institution adéquatement. Ainsi, le 19 mai 1855 est acceptée une loi « pour investir la cité de Montréal des propriétés, droits et privilèges⁷⁰ » de la maison d'industrie afin de « mener efficacement les volontés exprimées dans les derniers vœux de John Conrad Masteller⁷¹ ». Quoi qu'il en soit, l'autonomie espérée des maisons d'industrie ne sera jamais véritablement complète.

À Québec, la pauvreté suscite elle aussi différentes vagues d'indignation. En 1814, des citoyens s'expriment régulièrement en faveur de ce type de bâtiment. Les pétitions et les efforts philanthropiques vont se poursuivre jusqu'à ce qu'une première maison d'industrie (dont les opérations vont s'échelonner sur à peine un an) ouvre ses portes en 1836. En fait, la maison qui occupe le lieu de l'ancien Hôpital des Émigrés est la

proie des flammes et prive alors 188 pauvres d'un foyer⁷². Même le sceau municipal de Québec, « *Natura Fortis Industria Crescit* » (*une nature forte qui prospère par le travail*) n'est pas une promesse pour l'avenir. Certes, les appels lancés pour confiner et occuper une population sans travail ne s'épuiseront pas pour autant. Lorsque l'économie locale s'effondre et que des ouvriers sont mis à pied, la question de la charité resurgit avec force. Une partie de l'élite pense que le système de secours gratuits est le pire de tous les systèmes et que « si vous donnez des secours, exigez-en l'entière compensation en travail⁷³ ». Toutefois, la précarité des ressources, l'accroissement de la demande, le manque d'espace et la détérioration amènent progressivement les maisons à se perfectionner. Encore une fois, les expériences étrangères auront une influence sur le Canada, comme en témoignent la traduction et la publication « par ordre du conseil législatif » du plan de réforme disciplinaire d'Edward Livingston pour l'État de la Louisiane suggérant que les maisons d'industrie, les maisons de pauvres et les maisons de correction doivent désormais être centralisées en un seul lieu⁷⁴. En avril 1836, Édouard-Etienne Rodier est mandaté pour former un comité et recueillir des informations sur le milieu carcéral américain afin d'en exporter les connaissances au Bas-Canada. À l'époque, on discute beaucoup du *système Auburn*, réputé pour faire travailler les prisonniers pendant leur détention. Le comité prendra la peine de s'intéresser à l'étude d'Alexis de Tocqueville et de Gustave de Beaumont qui, dès 1833, avaient couché sur papier leur confiance en la viabilité de ce système. À propos de la situation plus spécifique des maisons d'industrie en Europe, le comité convoque le Suisse Amury Girod pour qu'il partage ses connaissances.

En parlant des Maisons de Refuge et d'Industrie, je n'ai pas voulu parler d'une institution nouvelle. Ces établissements [sic] existent dans plusieurs pays de l'Europe depuis plus de deux siècles, sous différentes dénominations, telles que les Maisons des Pauvres, Hôpital des Pauvres, &c. Ce n'est que vers la fin du siècle passé pourtant que l'on a commencé à s'apercevoir de la nécessité de s'en servir plus généralement pour arrêter le vagabondage et la mendicité. [...] [Les résidents] couchent dans l'établissement; ils y sont nourris et habillés. Les Fabricans [sic] et les Manufacturiers, les Fournisseurs des Troupes entrent ordinairement dans un contrat avec l'administration de ces maisons, en y faisant travailler à tant par tête.

Aux dires de Girod, le besoin pour ce type d'établissement reste indéniable. La province ne peut y renoncer :

Il est à ma connaissance depuis plus de trois ans que M. Louis Juchereau Duchesnay n'attend qu'une pareille loi pour proposer à la Législature de construire dans la Seigneurie de Fossambault une telle Maison de Travail pour le district de Québec. Quant à la ville, je suis persuadé que la Corporation, si elle y était autorisée par une Loi, ne tarderait pas à acquérir à cette fin un établissement semblable; par exemple à la Brasserie de

M. Racey à Beauport, pour y établir une Maison d'Industrie. Quant au District de Montréal, je n'ai presque pas besoin de dire que plus d'un spéculateur offrirait ses Capitaux afin de les placer dans de telles entreprises dans différentes parties du District⁷⁵.

À la veille des rébellions républicaines du Bas-Canada, l'économie politique et l'application de ces principes sont sérieusement discutées. C'est dans ce contexte qu'en Avril 1836 des citoyens de Montréal se réunissent sous la présidence d'hommes de premier plan tels que Louis-Joseph Papineau et Peter McGill, afin de discuter de l'établissement dans la ville d'une *Poor House* plus efficace⁷⁶ que celle déjà en fonction. L'ancien établissement qui existe déjà depuis 1819 «était presque sans effet» et les membres de cette rencontre souhaitent, à l'aide de fonds privés, voir une nouvelle maison qui une fois établie, serait capable de se suffire à elle-même⁷⁷ et ainsi contribuer à diminuer l'inactivité d'une partie de la population urbaine. Le préambule implique la création d'un comité siégeant pendant deux ans, appliqué à «se procurer des renseignements touchant ces institutions dans les autres pays» afin d'adopter ensuite «les mesures les plus calculées». Cette tentative de perfectionnement ressort des expériences décevantes du début du XIX^e siècle. Pourtant, la situation alarmante de la principale maison d'industrie de Montréal va amener son administration à demander l'aide des paroisses pour «compléter les fonds nécessaires». Avec 348 pauvres y travaillant, l'administration stipule que la prise en charge de ce nombre excède de 75 % des dépenses prévues tout en indiquant qu'il y eut dans l'intervalle 529 nouveaux admis⁷⁸.

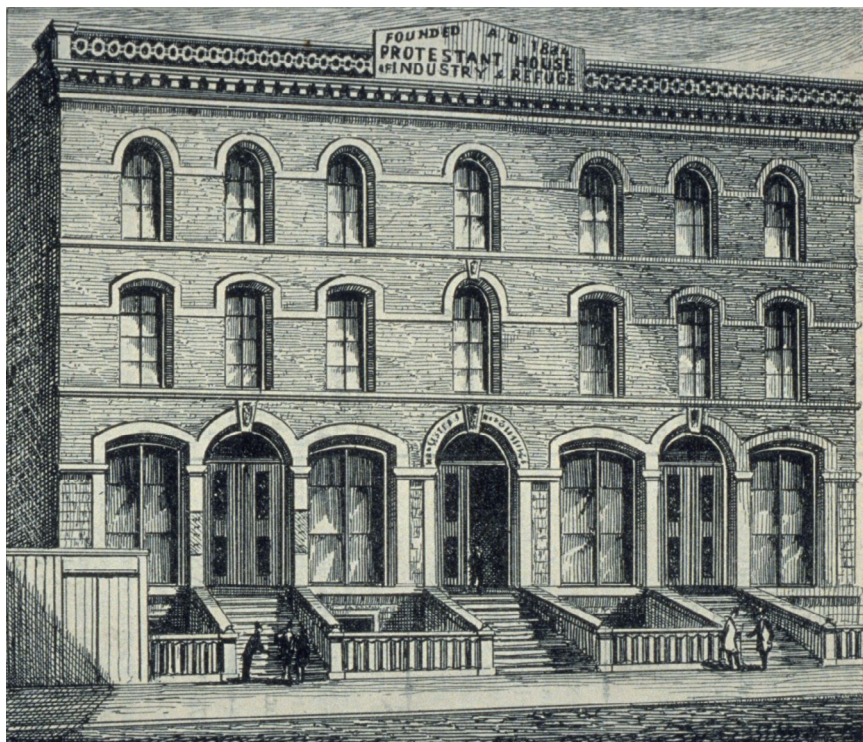
Les impératifs économiques et la nécessité de résoudre la situation de la pauvreté ne sont pas uniques aux villes du Bas-Canada. Le Haut-Canada est également traversé des mêmes contradictions. Penchons-nous pour un moment sur la maison d'industrie de York (Toronto). En 1837, au cœur des agitations qui secouent la colonie, une première maison d'industrie y est fondée. Minutieusement surveillé par l'État, cet établissement est l'aboutissement de longs débats sur la mise en place d'un système qui puisse fournir du travail et participer aux activités économiques de la ville. Deux rapports y détaillent les conditions de son administration. En plus d'accomplir «l'amélioration morale» des résidents, les règlements de la maison stipulent que «chaque personne admise dans la Maison d'Industrie devra travailler selon sa force et sa capacité⁷⁹», spécifiant que ceux qui seraient plus productifs en excédant le travail qu'il leur est assigné «devraient être récompensés». Après quelques mois d'activités, un second rapport relate que «les recettes du travail des détenus sont encore très limitées, en raison, entre autres, de la difficulté à fournir un travail régulier et à employer beaucoup de femmes pour fabriquer les vêtements nécessaires à l'usage de la maison [...]»⁸⁰.

**Tableau 1. Caractéristiques et croissance des résidents
de la maison d'industrie de Toronto, 1837**

	Janvier 1837	Mars 1837
Veuves	54	64
Femmes abandonnées	13	92
Malades et infirmes	72	n/d
Autre (détresses, etc.)	51	81
Enfants	360	454
Total :	550	709

Selon l'administration, bien que les tâches de la maison soient principalement la couture, «un emploi constant et rentable devrait être accessible pour un nombre plus important de pauvres». En plus des familles qui s'occupent de laver et de rafistoler des vêtements, d'autres tâches qui nécessitent «très peu d'ingéniosité, du temps et de la main-d'œuvre» doivent être comblées pour répondre aux besoins des commerçants et des manufacturiers. En plus de reproduire la division du travail si centrale dans l'œuvre d'Adam Smith, la maison d'industrie torontoise repose sur des principes de profitabilité. La fabrication de marchandise et la création de profit n'ont rien d'une coïncidence. Même à la fin du XIX^e siècle, cette idée est bien établie alors que le travail carcéral de la *Central prison* de Toronto concurrence des manufacturiers de Québec⁸¹! Certes, le système pénitentiaire canadien, les maisons d'industrie et les maisons de correction ont tous pour ambition la «régénération morale du pauvre⁸²» comme le suggère Jean-Marie Fecteau. Cependant, cet assemblage disciplinaire cherche également à générer du capital en reproduisant les mécanismes internes au capitalisme. La maison d'industrie protestante de Montréal est un exemple on ne peut plus clair (Figure 2). Ouvert en 1864 par des membres de l'élite protestante montréalaise profondément influencées par les lois pour les pauvres en Angleterre⁸³, l'établissement souhaite subvenir aux besoins des pauvres protestants et catholiques. Comme le précise Janice Harvey, les occupants vivent sous un régime strict de travail, et les conditions d'admission sont renforcées par un «*work test*» pour s'assurer de loger les plus méritants. Les occupants proposent également leur service pour des tâches extérieures (*outdoor labour service*), très populaires durant l'hiver. La raison d'être de cet établissement ainsi que son fonctionnement témoignent d'ailleurs du système éthique protestant tel qu'analysé par Max Weber où le travail mis au service de «l'utilité sociale» doit répondre au besoin de reproduction du capital à travers le réinvestissement⁸⁴.

Figure 2. Maison d'industrie et de refuge protestante de Montréal



Source: ANQ-MAS 2-63-c, Protestant House of Industry and Refuge, rue Dorchester, Montréal, 1875.

Intrigué par cet établissement de la rue Dorchester, Arthur Buies observe le marché qui s'y est développé: «Tous les ans les articles confectionnés par les pauvres sont mis en vente à un bazar, et le produit sert à acheter de nouveaux objets que les pauvres reviendront prendre pour les travailler⁸⁵». À la fin du XIX^e siècle, les maisons d'industrie du Canada répondent alors parfaitement aux exigences économiques de la société. Après plusieurs décennies d'activité, les administrateurs de l'édifice montréalais affirmeront à juste titre que «les bénéfices moraux et financiers s'avèrent satisfaisants⁸⁶».

Comme nous l'avons mentionné, le début de la seconde moitié du siècle marque l'expansion de maisons d'industrie calquées sur les modèles européens et américains. Le Haut-Canada promulgue dès 1849 une loi qui accorde explicitement le pouvoir aux villes «pour ériger et établir, pourvoir au maintien convenable d'une maison d'industrie, ou maison de cor-

rection⁸⁷ ». Tranquillement, la gestion de la pauvreté devient une affaire municipale. En 1856, la maison d'industrie à Toronto demande des fonds publics pour l'élargissement de son bâtiment et une augmentation de l'allocation annuelle⁸⁸. Ses activités continueront néanmoins jusqu'à la moitié du XX^e siècle. La croissance de la population pauvre un peu partout dans la colonie va donc persuader plusieurs municipalités à envisager ce type d'établissements, d'abord à Beauport et dans la seigneurie de Fossambault⁸⁹ puis à Prescott, à Kingston, à Ste. Catharine et à Québec⁹⁰. Phénomène urbain d'abord, les maisons d'industrie sont aussi aménagées dans les villages. C'est le cas en 1871 à Simcoe dans le comté de Norfolk. Les règlements internes de la maison rappellent par ailleurs la discipline des manufactures. Il est stipulé que tous ses résidents doivent être gardés à l'emploi selon un régime de temps⁹¹. En examinant le développement des maisons d'industrie, une chose paraît claire : la persistance des idées formulées par l'économie politique et l'utilitarisme semble survivre au siècle.

Conclusion

Tout au long du XIX^e siècle, le Bas-Canada et le Haut-Canada se voient traversés d'une contradiction profonde : tandis que croît la richesse s'accroît la pauvreté. La citation d'Étienne Parent en exergue traduit bien l'esprit de l'époque. Dans la même conférence, Parent s'interroge : « Tout le monde ne travaille-t-il pas chez nous ? Eh, bien non, tout le monde ne travaille pas chez nous ; un grand nombre ne travaille pas autant qu'il le faudrait ». En confrontant la réalité des ressources à celle de la population, la paupérisation a semé l'inquiétude parmi les classes dirigeantes. Si le travail seul peut réduire cet écart menaçant, il répond d'emblée aux désirs d'accroissement de l'économie capitaliste. Durant le XIX^e siècle, le Bas-Canada et le Haut-Canada regardent d'un bon œil les principes défendus par l'économie politique. D'abord, nombreux sont ceux qui demeurent convaincus que la véritable richesse morale provient du travail. D'autres prétendent qu'il faut occuper ceux qui ne travaillent pas, car toute forme de travail doit servir l'économie. Cette doctrine influente témoigne de l'impact que peuvent avoir des théories sur l'action politique et sur les rapports sociaux. Réfléchir sur son influence met également en lumière la circulation des idées et leur récupération politique. Au demeurant, l'économie politique reste une marque claire que le monde des idées n'est jamais destiné qu'à nourrir les livres, mais aussi à influencer les sociétés et leurs choix.

NOTES ET RÉFÉRENCES

1. Cet article constitue l'approfondissement d'une thématique abordée dans ma thèse de doctorat (2017), *Propriété, famille et capital : Étude sociohistorique de la*

transition au capitalisme, des classes sociales et des familles au Québec, 1760-1914, qui bénéficie d'une subvention du FRQSC.

2. *L'importance de l'étude de l'économie politique*, conférence présentée de 19 novembre 1846 à l'Institut canadien de Montréal.
3. En faisant le bilan de 1847, le journal proclame : « Qu'un chant d'allégresse retentisse d'un bout à l'autre de la province. Vive le libéralisme, les idées du progrès et la prospérité générale du pays ! », *L'Avenir*, 8 janvier 1848.
4. Notamment celle d'Alexander-Edward Kierzkowski, *L'Avenir*, 28 juillet, 4 août 1852.
5. « Labor omnia vicit improbus ». Il s'agit d'une description de la ruche et du travail opiniâtre des abeilles dans le livre IV des Géorgiques de Virgile. Elle représente avant l'heure une puissante allégorie de la division du travail et de l'organisation sociale. Quant à « La ruche prospère » issue de la *Fable des abeilles* de Mandeville en 1714, elle propose également une vision du travail et des appétits féroces pour le profit. *L'Avenir* qui ajoute entre guillemets cette citation dans la première édition de novembre 1847 ne s'explique pas sur sa signification.
6. *La Revue canadienne*, vol. 3, n° 102, 22 janvier 1847, p. 404.
7. Philip Corrigan et Derek Sayer, *The Great Arch: English State Formation as Cultural Revolution*, Oxford, Blackwell Publishing, 1985, p. 171.
8. Antoine de Montchrestien, *Traité d'économie politique*, Genève, Droz, 1999 [1615], p. 187.
9. Ellen Meiksins Wood, *The Pristine Culture of Capitalism: A Historical Essay on Old Regimes and Modern States*, London, Verso, 2015 [1991], p. 85 et 88.
10. Jean-Baptiste Say, *Traité d'économie politique*, livre I, Paris, Rapilly libraire, 1826, p. viii.
11. James Tully, *A Discourse on Property: John Locke and His Adversaries*, Cambridge University Press, 1980, p. 99 et sq.
12. Adam Smith, *Recherches sur la nature et les causes de la richesse des nations*, Paris, Flammarion, 1991, p. 198.
13. Michel Foucault, *Surveiller et punir. Naissance de la prison*, Paris, Gallimard, 1975, p. 30.
14. Maxine Berg, *The Machinery Question and the Making of Political Economy 1815-1848*, Cambridge University Press, 1982, p. 41.
15. « Manual of Political Economy », dans Jeremy Bentham, *The Works of Jeremy Bentham, 1838-1843, vol. III*, published by John Bowring, Edinburgh, William Tait, 1843, p. 74. [nous traduisons]
16. « Constitutional Code », dans *Ibid.*, vol. IX, p. 627.
17. Sophus A. Reinert, *Translating Empire. Emulation and the Origins of Political Economy*, Harvard University Press, 2011, p. 12.
18. Serge Courville, « Part of the British Empire, Too: French Canada and Colonization Propaganda », dans Phillip Buckner et R. Douglas Francis (dir.), *Canada and the British World: Culture, Migration, and Identity*, Vancouver, UBC Press, 2006, p. 130-131.
19. Donald Winch, *Riches and Poverty: An Intellectual History of Political Economy in Britain*, Cambridge, Cambridge University Press, 1996, p. 75.

20. Peter J. Smith, «The Ideological Origins of Canadian Confederation», *Canadian Journal of Political Science / Revue canadienne de science politique*, vol. 20, n° 1, 1987, p. 4 et 29.
21. Philip Corrigan et Derek Sayer, *op. cit.*, p. 103; Claude Couture et Paulin Mulatris, *La nation et son double. Essai sur les discours postcoloniaux au Canada*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2012, p. 181 et sq.
22. Jean-Marie Fecteau, *Un nouvel ordre des choses: la pauvreté, le crime, l'État au Québec, de la fin du XVIII^e siècle à 1840*, Montréal, VLB éditeur, 1989; *Idem*, *La liberté du pauvre. Crime et pauvreté au XIX^e siècle québécois*, Montréal, VLB éditeur, 2004.
23. *Idem*, *Un nouvel ordre des choses...*, *op. cit.*, p. 181.
24. Éric Bédard, *Les réformistes. Une génération canadienne-française au milieu du XIX^e siècle*, Montréal, Boréal, 2009, p. 136-137.
25. *Journaux de la Chambre d'assemblée du Bas-Canada* [ci-après JCABC], 1811, p. 568; JCABC, 1820, app. A.
26. *Notice sur la destruction des archives et bibliothèques des deux Chambres législatives du Canada lors de l'émeute qui a eu lieu à Montréal le 25 avril 1849*, Québec, Imprimerie du Canadien, 1849, p. 5.
27. En 1852, on retrouve 19 ouvrages d'économie politique et 23 en 1876. Voir Yvan Lamonde, «La bibliothèque de l'Institut canadien de Montréal (1852-1876): pour une analyse multidimensionnelle », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 41, n° 3, 1988, p. 343.
28. Bruce Curtis, *Ruling by Schooling Quebec: Conquest To Liberal Governmentality - A Historical Sociology*, Toronto, University of Toronto Press, 2012, p. 16.
29. Ellen Meiksins Wood, *op.cit.*, p. 82-83.
30. Gareth Stedman Jones, *An End to Poverty? A Historical Debate*, New York, Columbia University Press, 2004, p. 232.
31. Michel Foucault, *op.cit.*, p. 281.
32. *La revue canadienne*, vol. 1, n° 13, 29 mars 1845, p. 118.
33. *Ibid.*, p. 120.
34. Thomas R. Malthus et John Pullen (dir.), *Principles of Political Economy*, vol. II, Cambridge University Press, 1989, p. 31 [nous traduisons].
35. Jean-Marie Fecteau, *La liberté du pauvre...*, *op. cit.*, p. 121 sq.
36. *Bill pour prévenir l'habitude pernicieuse de laisser mendier les enfans, et pour pourvoir aux moyens de leur faire gagner leur vie*, Québec, 1820.
37. *Le Canadien*, 5 septembre 1818.
38. Jean-Marie Fecteau, *Un nouvel ordre des choses...*, *op. cit.*, p. 152.
39. Fred W Powell, *The Politics of Social Work*, London, Sage, 2001, p. 31. Voir aussi Anne Brunon-Ernst, *Le panoptique des pauvres – Jeremy Bentham et la réforme de l'assistance en Angleterre*, Paris, Presses de la Sorbonne Nouvelle, 2007.
40. Karl Polanyi, *La Grande transformation. Aux origines politiques et économiques de notre temps*, Paris, Gallimard, 1983, p. 166.
41. Philippe Baby Casgrain, *La vie de Joseph-François Perrault: surnommé, le père de l'éducation du peuple canadien*, Québec, C. Darveau, 1898, p. 162.
42. *Courrier de Québec*, 21 février 1807.
43. *Courrier de Québec*, 18 février 1807, cité par Jean-Marie Fecteau, *Le nouvel ordre des choses...*, *op. cit.*, p. 181.

44. *Courrier de Québec*, 28 février 1807.
45. JCABC, 1823, p. 103.
46. *Le Canadien*, 21 février 1807.
47. Alvin Finkel, *Social Policy and Practice in Canada: A History*, Waterloo, Wilfrid Laurier University Press, 2006, p. 48.
48. David McNally, *Against the Market. Political Economy, Market Socialism and the Marxist Critique*, London, Verso, 1996, p. 89. [nous traduisons].
49. Thomas R. Malthus, *Essai sur le principe de population en tant qu'il influe sur le progrès futur de la société, avec des remarques sur les théories de M^r Goldwin, de M. Condorcet et d'autres auteurs*, [Londres], Paris, Presses universitaires de France, [1798] 1980, p. 51.
50. *A True Account of The Foundation, State And Design of The Work-House for The Poor of The City of London*, Londres, 1704, gale.com, coll. « The Making Of The Modern World ».
51. Jeremy Bentham (Miran Božovič), *The Panopticon writings*, London, Verso, 1995, p. 113.
52. « I have no reason to doubt that the articles would be so well made as to command a ready market », J. Robertson et W. T. Noake, *The Industrial Employment of Poorhouse Inmates*, Linlithgow, 1874, p. 12.
53. Nicholas C. Edsall, *The Anti-Poor Law Movement, 1834-44*, Manchester, Manchester University Press, 1971, p. 2 et 21.
54. Karl Polanyi, *op.cit.*, p. 164.
55. Thomas Mackay, *A history of the English Poor Law in connection with the state of the country and the condition of the people*, London, King & Son, 1904, p. 205.
56. JCABC, 1824, app. A, « Rapport du comité spécial ».
57. *Ibid.*
58. Charles Robert Drysdale, *The Life and Writings of Thomas R. Malthus*, London, Standring, second edition, 1892, p. 28.
59. Michel Foucault, *op.cit.*, p. 222.
60. Jean-Marie Fecteau, « La dynamique sociale du catholicisme québécois au XIX^e siècle: Éléments pour une réflexion sur les frontières et les conditions historiques de possibilité du "social" », *Historical sociale/Social History*, vol. 35, n^o 70, 2002, p. 503; *Idem*, *La liberté du pauvre...*, *op. cit.*, p. 117.
61. Alvin Finkel, *op.cit.*, p. 49.
62. JCABC, 1812, p. 111.
63. Sanborn C. Brown and Dirk ter Haar, *Men of Physics: Benjamin Thompson — Count Rumford. Count Rumford on the Nature of Heat*, Oxford, Pergamon Press, 1967, p. 3 à 9.
64. Benjamin von Rumford, *Essays, Political, Economical and Philosophical*, vol. 1, Tredition, 2013 [1796], p. 115.
65. Merle Curtis, *American Philanthropy Abroad*, Rutgers, The State University, 1963, p. 6.
66. George Edward Ellis, *Memoir of Sir Benjamin Thompson, Count Rumford*, Boston, 1871, p. 455.
67. JCABC, 1815, p. 269.
68. JCABC, 1816, p. 137.
69. JCABC, 1823, p. 91.

70. *Le Pays*, 6 juin 1855.
71. Charles Glackmeyer, *The Charter and By-laws of the City of Montreal*, Montréal, John Lovell, 1865, p. 158.
72. *Le Canadien*, 6 mars 1837.
73. *Le Canadien*, 18 octobre 1841.
74. Edward Livingston, *Rapport pour servir d'introduction au code de réforme et de discipline des prisons*, Québec, Thomas Cary & Co, 1831, p. 15-16.
75. JCABC, 1836, app. fff. C'est d'ailleurs le système Auburn que recommandera le comité.
76. Bibliothèque et archives nationales du Québec à Québec, P1000/S3/D2220, « Preamble of a subscription list adopted at a public Meeting of the Citizens of Montreal on the 30th day of April 1836, for the purpose of establishing a House of Industry or Poor House », 30 avril 1836.
77. *La Minerve*, 2 mai 1836.
78. *Le Canadien*, 17 mars 1837.
79. *Report of the Committee for the Relief of the Poor and Destitute of the city of Toronto: and rules and regulations of the House of Refuge & Industry established under their care, January 1837*, Toronto, J.H. Lawrence, 1837, p. 10 [nous traduisons]
80. *Second report of the Committee for the Relief of the Poor & Destitute of the City of Toronto*, Toronto, 1837, p. 8 [nous traduisons]
81. *Report of the Royal Commission on the Relations of Labor and Capital in Canada: Evidence, Quebec*, part II, Ottawa, A. Senecal, 1889, p. 1058.
82. Jean-Marie Fecteau, *La liberté du pauvre...*, *op. cit.*, p. 231.
83. Janice Harvey, « Dealing with "the Destitute and the Wretched": The Protestant House of Industry and Refuge in Nineteenth-Century Montreal », *Journal of the Canadian Historical Association / Revue de la Société historique du Canada*, vol. 12, n° 1, 2001, p. 74.
84. Max Weber, *L'Éthique protestante et l'esprit du capitalisme*, Paris, Gallimard, 2003, p. 115.
85. *La lanterne*, 18 mars 1868, p. 443.
86. House of Industry, Annual report, 1900, in *Minute Book*, vol. 4, p. 252 cité par Janice Harvey, *op. cit.*, p. 86. [nous traduisons]
87. « Acte pour pourvoir, par une loi générale, à l'établissement de Corporations Municipales et à l'établissement de Règles de Police dans les divers comtés, cités et villes, townships et village du Haut-Canada », *Statuts provinciaux du Canada*, 1849.
88. *Journal de l'Assemblée législative de la Province du Canada* [ci-après JAPC], 1856, p. 331.
89. JCABC, 1836, app. fff.
90. JAPC, 1856, p. 123 et 139.
91. « Rules and Regulations of the County Poor House », Simcoe, county of Norfolk, Ontario, June 18 1871, Bibliothèque et Archives Canada, 1871, N° 1984-4-901, (photographie des règlements).